

Entrez au cœur de la 80^e édition

du Festival d'Avignon



**Le Cercle des entreprises
mécènes du Festival d'Avignon**



Un Festival emblématique

«Le ciel, la nuit, le texte, le peuple, la fête»



Depuis 1947, Avignon se transforme en forum à ciel ouvert où des artistes, venus du monde entier, partagent leurs expériences avec les festivalières et les festivaliers. Toutes et tous ont en tête le mot de Jean Vilar, fondateur du Festival d'Avignon : « *redonner au théâtre, à l'art collectif, un lieu autre que le huis clos; réconcilier architecture et poésie dramatique* ».

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Cour d'honneur du palais des Papes est le berceau du Festival qui investit plus de trente lieux de la ville et de sa région. Au sein de sites patrimoniaux mais aussi de gymnases en cloîtres, de chapelles en jardins, de carrières en églises, le Festival d'Avignon accueille plus de 120 000 spectatrices et spectateurs lors de 500 rendez-vous (spectacles, débats, rencontres, lectures, projections).

Premier artiste international à diriger le Festival depuis sa création en 1947, Tiago Rodrigues s'est donné pour mission de donner à voir les œuvres des grands noms de la création contemporaine nationale et internationale, tout en renforçant la découverte des générations d'artistes émergents ; de faire la part belle à une « langue invitée » pour dessiner une géopolitique de l'art au-delà des frontières, de renforcer le lien entre patrimoine et innovation et d'inviter l'Europe et le monde dans un véritable « café lumineux » propice aux débats d'idées et aux rencontres entre artistes, publics et professionnels.





Le Festival d'Avignon 2026-2030

Axes stratégiques

Directeur du Festival d'Avignon depuis 2023, Tiago Rodrigues a été reconduit à sa direction pour les éditions 2027 à 2030. Pour son second mandat, Tiago Rodrigues et l'équipe du Festival porteront 4 ambitions majeures :

Promouvoir une liberté de création à grande échelle

- Le Festival d'Avignon se doit d'être un **avocat de la liberté de création**, en donnant les moyens de production et techniques aux artistes programmés d'une **prise de risque artistique à grande échelle**, très structurante pour le secteur du spectacle vivant ;
- Proposer aux spectateurs des **expériences extra-ordinaires** en travaillant la **tension entre l'imprévisible et le possible** (lieux et formats inédits).

Constituer un espace de dialogue, de transmission et de démocratie

- Garantir un **espace de discours complexe** en valorisant la **richesse du dissensus** et la pluralité des visions du monde ;
- Continuer à assurer la **parité** dans la construction de chaque programmation ;
- Assurer une **transmission aux publics et aux artistes les plus jeunes**, en développant la participation dans l'espace public - Faire d'**Avignon une ville Festival**.

Proposer de nouveaux imaginaires et des nouveaux récits

- Partager des **récits peu apparents** dans la société en invitant des artistes issus de secteurs historiquement invisibilisés pour une plus grande **représentation des diversités** ;
- Programmer des artistes français et internationaux peu ou pas présentés en France, dans une **recherche permanente d'équilibre entre découverte et retour de grands artistes** ;
- Poursuivre une programmation liée à une **langue invitée**, privilégiant l'introduction d'artistes qui ne sont encore repérés par le public avignonnais.

Être un Festival engagé et responsable

- Permettre à des **publics toujours plus larges** de s'approprier le Festival par une politique de proximité avec les partenaires éducatifs et sociaux ;
- Poursuivre une **transition durable et raisonnée** de l'ensemble de nos activités (mobilité douce, réduction des déchets, renouvellement des parcs techniques) ;
- Demeurer un acteur exemplaire dans la **politique de lutte et de prévention des violences sexistes et sexuelles** et des **conduites addictives**.



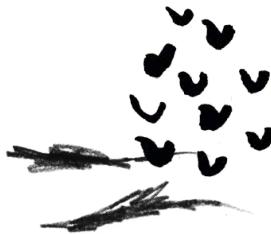
Le Festival d'Avignon, un acteur culturel et économique majeur

22 jours de Festival en 2025

Près de **300** représentations et **43** spectacles.

122 000 spectateurs accueillis dans près de

40 lieux investis à Avignon et dans la région.



Des retombées économiques substantielles

Plus de **60 millions** d'euros de retombées économiques pour le territoire.

Un budget de **17,6 millions** d'euros, dont près de **45 %** de recettes propres (billetterie, tournées, mécénat et partenariats).

40% des dépenses du Festival et **81%** du budget des festivaliers sont engagés sur le territoire.

Plus de **700** emplois directs dont :

- **34** salariés permanents,
- **340** saisonniers,
- **360** techniciens relevant du régime spécifique de l'intermittence du spectacle

Et plus de **600** artistes accueillis pendant le Festival en juin et juillet.

Un rayonnement médiatique unique

Plus de **600** journalistes français et étrangers présents à Avignon et

25 partenaires médias : plus de **6 millions** de personnes touchées.

Un site internet avec plus de **4,7 millions** de pages vues par an.

Plus de **215 000** socionautes engagés (Facebook, Instagram, LinkedIn).

Plus de **15 millions** de personnes touchées via l'écosystème numérique du Festival et de ses partenaires.







Adhérer au Cercle des entreprises mécènes, c'est

- **Associer votre entreprise aux valeurs du Festival** : création, ouverture, plurilinguisme, diversité, démocratie, responsabilité environnementale et inclusion ;
- **Positionner votre entreprise en tant qu'entreprise citoyenne et responsable** ;
- **Bénéficier d'un cadre exceptionnel** pour échanger avec vos collaborateurs et vos clients ;
- **Associer votre entreprise à la vie du Festival** tout au long de l'année.

Les avantages

- Un accès privilégié aux spectacles ;
- Une visibilité unique en tant que mécène du Festival ;
- Des rencontres avec les artistes et les équipes du Festival ;
- Un accompagnement dans l'organisation de vos opérations de relations publiques ou d'événements collaborateurs ;
- Un cadre fiscal avantageux.



Gahugu Gato (Petit Pays), Dida Nibawire et Frédéric Fisbach, Cloître des Célestins, 2025

Votre engagement

	DONATEUR	BIENFAITEUR	FONDATEUR	MÉCÈNE
Soutien annuel (à partir de)	4 000 €	6 000 €	10 000 €	25 000 €
Coût net après réduction d'impôt*	1 600 €	2 400 €	4 000 €	10 000 €
Accès prioritaire et dédié à la billetterie	•	•	•	•
Invitations en meilleure catégorie (sauf tarification exceptionnelle)	10	15	20	25 (ou 40 places sans mise à disposition d'espace privatif)
Billets complémentaires à tarif réduit	10	25	30	40
Disponibilité garantie pour tous les spectacles jusqu'au 30 avril 2026**		•	•	•
Disponibilité garantie pour les soirées exceptionnelles de la Cour d'honneur			•	•
Invitation à l'événement de présentation du programme à Avignon ou Paris	•	•	•	•
Invitations à un pot de Première	2	4	6	8
Invitations à une Soirée du Cercle pendant le Festival	2	4	6	8
Mention du nom de votre entreprise dans le programme annuel et sur le site internet	•	•	•	•
Logo sur le site du Festival		•	•	•
Invitation à l'événement annuel du Cercle		•	•	•
Participation aux ateliers des métiers de la technique à La FabricA			•	•
Invitations à une répétition ou visite privée du montage de la Cour d'honneur				6
Mise à disposition d'un espace réceptif privatif (<i>Palais des Papes pendant le Festival ou La FabricA pendant l'année</i>)				•

*Tout don effectué ouvre droit en France à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égales à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.

**À l'exception des spectacles à jauge très restreinte et des soirées exceptionnelles à la Cour d'honneur.



Bulletin d'adhésion 2026

Cercle des entreprises mécènes

Coordonnées

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Nom et prénom de la personne représentant l'entreprise :

Téléphone :

Fonction :

Email :

- Conformément à la loi Cnil / LCEN, j'accepte de recevoir par voie électronique la lettre d'information du Festival d'Avignon
- Je souhaite recevoir des informations papier de la programmation de la 80^e édition du Festival par la poste.

Soutien 2026

- Mécène : 25 000 €
- Fondateur : 10 000 €
- Bienfaiteur : 6 000 €
- Donateur : 4 000 €

Règlement

Choisissez le mode de règlement qui vous convient :

- En ligne : [rejoindre le Cercle des entreprises mécènes](#)
- Virement bancaire

IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0025 9790 950 / BIC : CCOPFRPP

Référence : Cercle des entreprises mécènes du Festival d'Avignon

- Chèque bancaire ou postal

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'**Association de Gestion du Festival d'Avignon** et de le renvoyer, accompagné du bulletin complété, à :
Festival d'Avignon, Cloître Saint-Louis 20, rue du Portail Boquier, 84000 Avignon

D'ici la fin de l'année civile, le Festival d'Avignon vous transmettra un reçu fiscal conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003.



CONTACT

Gauthier Itzel

Responsable des relations partenariales

gauthier.itzel@festival-avignon.com – 04 90 27 66 23

Cloître Saint-Louis – 20, rue du Portail Boquier, 84000 Avignon

Le Soulier de satin, Éric Ruf – Comédie-Française, Cour d'honneur du Palais des papes, 2025
Couverture : *La Distance*, Tiago Rodrigues, L'Autre Scène du Grand Avignon-Vedène, 2025
Photos © Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

